

Chypre pratique

• Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés à Chypre.

• Bagages

Leur poids est limité à 20kg par passager adulte sur les vols internationaux réguliers. En cas de dégâts, perte ou vol, il est indispensable, afin de pouvoir prétendre à un dédommagement, de faire établir un constat par la compagnie aérienne.

• Banques et cartes de paiement

Les banques sont ouvertes de 8h15 à 13h30 du lundi au vendredi. Dans les grands centres touristiques, certaines d'entre elles ouvrent l'après-midi. Les cartes de crédit internationales sont en général acceptées chez les commerçants et dans de nombreux distributeurs automatiques.

• Climat

Grâce à son climat exceptionnel, Chypre se visite en toutes saisons !

Températures moyennes :

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
Air	22,8°	27,2°	30,5°	33,3°	33,6°	30,8°	27,3°
Eau	18,6°	21°	24°	26,3°	27,7°	26,6°	25,1°

• Courant

220 V avec prises anglaises, prévoir un adaptateur.

• Formalités

Ressortissants de l'Union Européenne : passeport ou carte d'identité nationale en cours de validité. Les enfants doivent être portés sur le passeport de l'un de leurs parents ou avoir leur propre pièce d'identité. Ressortissants d'autres pays ou pour tout autre renseignement, consulter l'ambassade de Chypre.

• Heure locale

Quand il est midi à Paris, il est 13h à Chypre.

• Hôtels

- La classification est celle de l'office national de tourisme de Chypre.
- Chambre triple ou quadruple : il s'agit d'une chambre double dans laquelle un lit ou 2 lits supplémentaires ont été ajoutés (lit amovible ou lit de camp).
- Chambre vue mer : elle est attribuée en fonction des disponibilités et donc ne peut être garantie au moment de la réservation (sauf si la vue mer est soumise à un supplément).
- Selon le règlement de l'hôtellerie internationale, les chambres sont attribuées à partir de 14h le jour de l'arrivée et libérées avant midi le jour de départ, et ce quelle que soit l'heure de départ ou d'arrivée. Les prestations de type pension complète Tout Compris ne sont alors plus fournies.
- Les occupants d'une même chambre ont obligatoirement la même pension.

• Jours fériés

1^{er} avril (fête nationale chypriote), 17 (Vendredi Saint), 20 avril (Pâques Orthodoxes), 1^{er} Mai (fête du travail), 8 Juin (Pentecôte), 15 août, 1^{er} octobre (Fête de l'indépendance chypriote), 28 octobre (fête nationale grecque). Musées et sites archéologiques sont fermés le jour de Pâques orthodoxe. Les autres jours fériés, les principaux sites restent ouverts mais avec des horaires spéciaux.

- **Locations de voitures**

Un permis de conduire international ou un simple permis national suffit. Attention : à Chypre on conduit à gauche !

- **Monnaie**

Depuis le 1^{er} Janvier 2008, l'Euro (€) a remplacé la livre chypriote (£).

- **Téléphone**

- Pour appeler Chypre depuis la France : 00 357 suivi du numéro à 8 chiffres de votre correspondant.

- Pour appeler la France depuis Chypre : 00 33 + les 9 derniers chiffres du numéro du correspondant.

Notes importantes

- **Programmes à la carte**

Dans le cas de réservation d'hôtels sans transferts, ni location de voiture : supplément par personne et par arrivée, adulte 30 €, enfant de 2 à moins de 12 ans 15 €.

- **Les transferts**

Les prix des forfaits comprennent des transferts aéroport/hôtel/aéroport non privés, applicables uniquement dans le cas d'arrivée sur vols réguliers France/Larnaca Cyprus Airways. Arrivée et départ sur tout autre vol, appliquer obligatoirement le supplément pour transferts privés.